

**LIBERTÉ POUR
BAHAR** www.leclea.be



RÉSISTER N'EST PAS UN CRIME

Liberté pour Bahar !

Un citoyen belge, innocent, vient d'être condamné, pour ses opinions, à cinq ans de prison ferme. C'est inacceptable !

Bahar Kimyongur est un symbole. Il est le symbole des dangers que la lutte contre le «terrorisme» fait peser sur nos libertés.

Soutenir Bahar, c'est protéger les droits humains de tous les citoyens en Belgique et ailleurs.

Bahar Kimyongür est un citoyen belge qui s'oppose au régime turc. Depuis des années, il sensibilise la population et les personnalités politiques belges à propos des violations des droits de l'Homme en Turquie. En particulier, il dénonce la torture que subissent les prisonniers politiques dans ce pays.

www.leclea.be

**LIBERTÉ POUR
BAHAR** www.leclea.be



RÉSISTER N'EST PAS UN CRIME

Liberté pour Bahar !

Un citoyen belge, innocent, vient d'être condamné, pour ses opinions, à cinq ans de prison ferme. C'est inacceptable !

Bahar Kimyongur est un symbole. Il est le symbole des dangers que la lutte contre le «terrorisme» fait peser sur nos libertés.

Soutenir Bahar, c'est protéger les droits humains de tous les citoyens en Belgique et ailleurs.

Bahar Kimyongür est un citoyen belge qui s'oppose au régime turc. Depuis des années, il sensibilise la population et les personnalités politiques belges à propos des violations des droits de l'Homme en Turquie. En particulier, il dénonce la torture que subissent les prisonniers politiques dans ce pays.

www.leclea.be

Soutenez Bahar Kimyongür !

Aujourd'hui, l'État belge a choisi son camp : en dépit de nombreux rapports alarmants condamnant la violence de l'État turc, la Justice belge présente ce pays comme une démocratie et fait passer les opposants politiques au régime d'Ankara pour des criminels.

De ce fait, la Justice n'est pas impartiale mais politique, ce qui est notamment rendu possible par l'usage de la loi antiterroriste belge de 2003 inspirée par les lois de G.W. Bush. Bahar Kimyongür en est la victime. Mais ce qu'il vit actuellement menace toute personne qui entend contester, protester dans notre pays. Personne n'est donc à l'abri de ces lois liberticides. **Voilà ce qu'il vous attend :**

-Bahar Kimyongür a failli être remis secrètement par les autorités belges entre les mains des tortionnaires turcs dont il dénonce les crimes. La Belgique va à l'encontre de ses propres lois pour satisfaire les exigences d'un régime autoritaire.

-Bahar Kimyongür va passer cinq années en prison alors qu'il n'a commis aucun délit en Belgique, en Turquie ou ailleurs ; qu'il n'a fait qu'exprimer un point de vue critique et qu'il s'est organisé en conséquence.

-Bahar Kimyongür et les autres condamnés du DHKC subit des conditions de détention inhumaines et dégradantes. Notre État expérimente ainsi un «Guantanamo à la belge» afin de casser psychologiquement et physiquement les prisonniers politiques.

Réagissons, revendiquons la «Liberté pour Bahar et l'annulation de ce jugement commandité!»

Concrètement, vous pouvez :

-**Participer à nos actions**, nos prochains rendez-vous étant les suivants :

1) **chaque samedi**, sur les marches de la Bourse à Bruxelles, entre 16 et 17h ;

2) **le 10 décembre**, Marche aux flambeaux : rendez-vous à 14 h. à la Porte de Hal à Bruxelles, devant le «pilor» ;

-**Acheter et diffuser notre autocollant** de soutien, l'argent récolté servira à payer les frais de justice de Bahar. Pour vous en procurer, contactez le 0487 174 851 et versez l'argent sur le compte 363-0054263-80, mention « x autocollants» ;

-**Télécharger nos tracts** au départ de notre site et les imprimer et/ou diffuser par différents moyens autour de vous ;

-**Signer la «Lettre ouverte à Laurette**

Onkelinx», pour dénoncer les conditions inhumaines de détention des condamnés du procès du DHKP-C ;

-**Faire signer une motion de soutien à Bahar** réclamant sa libération, dans votre association, parti, institution... Envoyez-la nous (contact@leclea.be).

-**Lui écrire ainsi qu'à sa famille** pour les soutenir moralement, aux adresses suivantes :

1) **Bahar Kimyongur**, Nieuwewandeling 89, 9000 Gent (conservez une copie de chacune de celles-ci et informez systématiquement le Clea chaque fois qu'une lettre lui aura été envoyée en indiquant clairement votre nom et adresse, la date de l'envoi ainsi que le nombre de pages) ;

2) **Necibe Dogru** (maman), 84 avenue Jean Dubrucq, boîte 22, 1080 Bruxelles ;

-**Lui rendre visite à la prison de Gand**. Pour ce faire, vous devez envoyer une **photocopie de votre carte** d'identité à la prison, puis téléphoner 3 à 5 jours après pour savoir quand vous pouvez vous y rendre. Merci d'écrire **parallèlement aussi à Bahar** en lui transmettant copie de la lettre adressée à la prison et ses annexes. Prière **d'avertir aussi Deniz**, l'épouse de Bahar, afin de bien coordonner l'organisation des visites : tél : 0486 846 170 -e-mail :

<deniz-demirkapi@hotmail.com>. Bahar n'a droit qu'à une heure de visite par jour, du lundi au samedi, à l'intérieur des franges horaires suivantes : Lundi au Vendredi : entre 12h30 et 17h00 ; Samedi : entre 8h45 et 11h20 et 12h30 et 16h00. L'adresse de la prison est la suivante : Nieuwewandeling 89, 9000 Gent (téléphone : 09/265 82 22). ;

-**Participer aux réunions du Clea**. Le Clea a plus besoin de cœurs, esprits et bras que jamais !

-**Envoyer l'adresse de notre site**

(www.leclea.be) à vos connaissances, **créer un lien** entre votre site et le nôtre, mettre sur votre site un logo –mieux encore, une **page d'accueil “en deuil”** (suivant le modèle de la nôtre)– réclamant Liberté pour Bahar ;

-**Organiser une activité pour soutenir Bahar**.

Plus d'informations : <contact@leclea.be>

Soutenez Bahar Kimyongür !

Aujourd'hui, l'État belge a choisi son camp : en dépit de nombreux rapports alarmants condamnant la violence de l'État turc, la Justice belge présente ce pays comme une démocratie et fait passer les opposants politiques au régime d'Ankara pour des criminels.

De ce fait, la Justice n'est pas impartiale mais politique, ce qui est notamment rendu possible par l'usage de la loi antiterroriste belge de 2003 inspirée par les lois de G.W. Bush. Bahar Kimyongür en est la victime. Mais ce qu'il vit actuellement menace toute personne qui entend contester, protester dans notre pays. Personne n'est donc à l'abri de ces lois liberticides. **Voilà ce qu'il vous attend :**

-Bahar Kimyongür a failli être remis secrètement par les autorités belges entre les mains des tortionnaires turcs dont il dénonce les crimes. La Belgique va à l'encontre de ses propres lois pour satisfaire les exigences d'un régime autoritaire.

-Bahar Kimyongür va passer cinq années en prison alors qu'il n'a commis aucun délit en Belgique, en Turquie ou ailleurs ; qu'il n'a fait qu'exprimer un point de vue critique et qu'il s'est organisé en conséquence.

-Bahar Kimyongür et les autres condamnés du DHKC subit des conditions de détention inhumaines et dégradantes. Notre État expérimente ainsi un «Guantanamo à la belge» afin de casser psychologiquement et physiquement les prisonniers politiques.

Réagissons, revendiquons la «Liberté pour Bahar et l'annulation de ce jugement commandité!»

Concrètement, vous pouvez :

-**Participer à nos actions**, nos prochains rendez-vous étant les suivants :

1) **chaque samedi**, sur les marches de la Bourse à Bruxelles, entre 16 et 17h ;

2) **le 10 décembre**, Marche aux flambeaux : rendez-vous à 14 h. à la Porte de Hal à Bruxelles, devant le «pilor» ;

-**Acheter et diffuser notre autocollant** de soutien, l'argent récolté servira à payer les frais de justice de Bahar. Pour vous en procurer, contactez le 0487 174 851 et versez l'argent sur le compte 363-0054263-80, mention « x autocollants» ;

-**Télécharger nos tracts** au départ de notre site et les imprimer et/ou diffuser par différents moyens autour de vous ;

-**Signer la «Lettre ouverte à Laurette**

Onkelinx», pour dénoncer les conditions inhumaines de détention des condamnés du procès du DHKP-C ;

-**Faire signer une motion de soutien à Bahar** réclamant sa libération, dans votre association, parti, institution... Envoyez-la nous (contact@leclea.be).

-**Lui écrire ainsi qu'à sa famille** pour les soutenir moralement, aux adresses suivantes :

1) **Bahar Kimyongur**, Nieuwewandeling 89, 9000 Gent (conservez une copie de chacune de celles-ci et informez systématiquement le Clea chaque fois qu'une lettre lui aura été envoyée en indiquant clairement votre nom et adresse, la date de l'envoi ainsi que le nombre de pages) ;

2) **Necibe Dogru** (maman), 84 avenue Jean Dubrucq, boîte 22, 1080 Bruxelles ;

-**Lui rendre visite à la prison de Gand**. Pour ce faire, vous devez envoyer une **photocopie de votre carte** d'identité à la prison, puis téléphoner 3 à 5 jours après pour savoir quand vous pouvez vous y rendre. Merci d'écrire **parallèlement aussi à Bahar** en lui transmettant copie de la lettre adressée à la prison et ses annexes. Prière **d'avertir aussi Deniz**, l'épouse de Bahar, afin de bien coordonner l'organisation des visites : tél : 0486 846 170 -e-mail :

<deniz-demirkapi@hotmail.com>. Bahar n'a droit qu'à une heure de visite par jour, du lundi au samedi, à l'intérieur des franges horaires suivantes : Lundi au Vendredi : entre 12h30 et 17h00 ; Samedi : entre 8h45 et 11h20 et 12h30 et 16h00. L'adresse de la prison est la suivante : Nieuwewandeling 89, 9000 Gent (téléphone : 09/265 82 22). ;

-**Participer aux réunions du Clea**. Le Clea a plus besoin de cœurs, esprits et bras que jamais !

-**Envoyer l'adresse de notre site**

(www.leclea.be) à vos connaissances, **créer un lien** entre votre site et le nôtre, mettre sur votre site un logo –mieux encore, une **page d'accueil “en deuil”** (suivant le modèle de la nôtre)– réclamant Liberté pour Bahar ;

-**Organiser une activité pour soutenir Bahar**.

Plus d'informations : <contact@leclea.be>